GOUVERNEMENT

Liberté
Égalité
Fraternité

SÉGUR DE LA SANTÉ

STRATÉGIE RÉGIONALE DES INVESTISSEMENTS SÉGUR EN PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

INVESTIR POUR LA SANTÉ DE TOUS EN VAUCLUSE

DOSSIER DE PRESSE

ÉDITO

Olivier Véran,
ministre des Solidarités et de la Santé

Nous l'avions promis, nous l'avons fait, ensemble. Sept mois après avoir annoncé le montant d'investissement dédié à la Région par le Ségur de la santé, l'ARS Provence-Alpes-Côte d'Azur a élaboré sa stratégie régionale des investissements en santé pour la période 2021-2029.

Nous l'avions aussi promis : changer de méthode, changer de vitesse, faire confiance aux acteurs, donner des marges de manœuvre, pour définir les réponses les plus adaptées aux besoins des territoires. Telles sont les marques de fabrique de la stratégie régionale Provence-Alpes-Côte d'Azur. Changement de méthode, car la stratégie est issue d'une discussion abondante et constructive avec les acteurs de terrain et les élus locaux ; c'est une œuvre collective et je tiens ici à remercier tous les contributeurs à ces travaux. Changement de vitesse car en sept mois seulement, malgré le contexte sanitaire sans précédent, tous les territoires ont désormais la visibilité sur les projets qui amélioreront leur prise en charge.

Enfin, et c'est surtout cela qui m'importe, le territoire est le centre de notre politique. Les projets priorisés dans la stratégie répondent sur chaque territoire de Provence-Alpes-Côte d'Azur aux besoins de santé et de prise en charge des personnes âgées identifiés par les acteurs. Le Ségur garantira donc partout l'accès aux soins et modernisera l'offre de soins dans tous les territoires.

Brigitte Bourguignon,
ministre déléguée auprès du ministre des Solidarités et de la Santé chargée de l'Autonomie

La crise a accéléré notre prise de conscience de l'obsolescence du modèle de l'Ehpad. Les Français ne veulent plus d'établissements vétustes, dépersonnalisés, ou isolés. Notre stratégie fera de l'Ehpad un lieu plus médicalisé pour les résidents, avec un accompagnement en soins accru et le recours au numérique. L'Ehpad de demain sera aussi plus ouvert sur son territoire, grâce à des tiers lieux qui amèneront la vie culturelle, sportive et associative au sein des établissements. Enfin, l'Ehpad deviendra un véritable lieu de vie respectueux de l'humain, et chaleureux pour tous, dont les professionnels. Avec le plan d'investissement du Ségur, l'État sera au rendez-vous via une enveloppe de 2,1 milliards d'euros sur quatre ans, dont 450 millions d'euros ont déjà été mobilisés en 2021. Cet effort sera décidé au plus proche des territoires en confiant aux ARS une mission de concertation impérative avec les acteurs professionnels locaux et collectivités territoriales.

Philippe De Mester,
directeur général de l'ARS Provence-Alpes-Côte d'Azur

Le volet investissement du Ségur de la santé est une opportunité sans précédent pour améliorer le système de santé de notre région : plus d'1,5 milliard d'euros sont mobilisés pour soutenir les établissements sanitaires et médico-sociaux en Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Ce plan de soutien sur cinq à dix ans active plusieurs sources de financement destinées à soutenir les investissements du quotidien comme les investissements structurants. L'ARS Paca complétera les crédits du Ségur en réservant 150 millions d'euros de crédits du Fonds d'intervention régional (FIR) au cours des dix prochaines années. Ces crédits permettront aussi l'assainissement financier des établissements de notre région où beaucoup d'entres eux sont en difficulté en raison du poids de leur dette.

Un état des lieux a été réalisé dans chaque département afin d'identifier les sujets prioritaires. Dans de nombreux cas, la réponse aux besoins passe par une meilleure coopération entre des acteurs qui travaillent encore insuffisamment ensemble, via notamment le déploiement d'outils numériques.

Une stratégie pour l'investissement dans les établissements sanitaires et les Ehpad a ainsi pu être construite pour les dix prochaines années. Un objectif a été largement partagé : offrir un meilleur accès à la santé pour toutes et tous. Cette ambition implique de faire oeuvre commune et que l'ensemble des acteurs de santé, qu'ils soient hospitaliers, médico-sociaux ou libéraux, se rapprochent.

Dans le cadre d'une concertation active en lien avec les acteurs et partenaires de notre territoire, l'agence régionale de santé Provence-Alpes-Côte d'Azur s'engage pour répondre à l'ampleur des besoins de la population. Je tiens à remercier vivement l'ensemble de ces partenaires mobilisés dans l'élaboration de notre stratégie régionale d'investissement.

Je salue les collectivités régionales, départementales et intercommunalités qui ont décidé de s'associer à ce plan exceptionnel par leurs contributions financières.

SOMMAIRE

LE SÉGUR – RÉINVESTIR DANS NOTRE SYSTÈME DE SANTÉ 5

LES INVESTISSEMENTS SÉGUR EN RÉGION PACA :
UNE RÉPONSE MASSIVE AUX ENJEUX DE SANTÉ DU TERRITOIRE 6

LES RESSOURCES HUMAINES :
UN INCONTOURNABLE DU SÉGUR DE LA SANTÉ 7

1,511 MILLIARD D'EUROS D'INVESTISSEMENT POUR SOUTENIR
LES ÉTABLISSEMENTS SANITAIRES ET MÉDICO-SOCIAUX EN PACA 8

LES 6 AXES PRIORITAIRES DE LA STRATÉGIE RÉGIONALE
DES INVESTISSEMENTS SÉGUR EN PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR 10

LES PROJETS SOUTENUS DANS LE VAUCLUSE 12

LISTE DES ETABLISSEMENTS ET MONTANTS D'AIDE - VOLET ASSAINISSEMENT
FINANCIER 16

LISTE DES ETABLISSEMENTS ET MONTANTS D'AIDE - VOLET INVESTISSEMENT
DU QUOTIDIEN 17

LE SÉGUR – RÉINVESTIR DANS NOTRE SYSTÈME DE SANTÉ

En juillet 2020, le Ségur de la santé a été un moment historique pour le système de santé français alors que ce dernier était confronté à une crise épidémique d'ampleur inédite. L'ensemble des acteurs – professionnels de santé, patients, institutionnels – s'est réuni autour d'une même table afin d'identifier les principales pistes de modernisation et d'accélération de la transformation de notre système de santé. Au terme d'une concertation de plus de 50 jours, le Gouvernement s'est engagé à transformer en profondeur notre système de santé, en se fixant quatre priorités :

- transformer les métiers, et revaloriser les soignants ;
- définir une nouvelle politique d'investissement et de financement au service de la qualité des soins ;
- simplifier les organisations et le quotidien des équipes médico-soignantes ;
- fédérer les acteurs de la santé dans les territoires au service des usagers.

Les premiers engagements du Ségur de la santé mis en oeuvre portaient sur la revalorisation des soignants. Ils ont été annoncés par le Premier ministre Jean Castex lors de la signature des Accords à Matignon le 13 juillet 2020 et concernent plus de 1,5 million de professionnels des établissements de santé et des Ehpad. Cette revalorisation sans-précédent, comprenant une revalorisation socle mais aussi une revalorisation des carrières, a été mise en œuvre dès l'automne 2020. Mais au-delà de cette reconnaissance nécessaire des soignants, un investissement était nécessaire pour massivement moderniser le système de santé, dans les territoires, dans le médico-social, et dans le numérique en santé. Le Ségur prévoit donc 19 milliards d'euros d'investissement, dont 6 milliards issus du plan France Relance.

En mars 2021, le Premier ministre Jean Castex, le ministre des Solidarités et de la Santé Olivier Véran et la ministre chargée de l'Autonomie Brigitte Bourguignon ont lancé la stratégie nationale d'investissements en santé à Cosne-Cours-sur-Loire, avec le parti pris déterminé d'une déconcentration des enveloppes et de la définition de la stratégie, pour être au plus près des besoins de santé des territoires.

Sept mois plus tard, malgré le contexte sanitaire, les ARS ont élaboré leur stratégie régionale des investissements Ségur, donnant la visibilité sur les projets qui seront réalisés dans les territoires sur la période 2021-2029 grâce au Ségur. La stratégie régionale de chaque ARS est issue d'un travail d'étroite discussion avec les acteurs de terrain et les élus locaux, dans l'esprit de démocratie sanitaire du Ségur. Les territoires sont au centre de l'analyse des besoins de santé et des projets proposés portent une réponse globale aux priorités de santé de ces territoires, à la fois sur le champ sanitaire, médico-social, santé mentale.

Le Gouvernement est pleinement engagé à moderniser et adapter notre système de santé et l'accès aux soins pour tous et partout sur le territoire.

LES INVESTISSEMENTS SÉGUR EN RÉGION PACA : UNE RÉPONSE MASSIVE AUX ENJEUX DE SANTÉ DU TERRITOIRE

Une concertation menée par l'ARS pour définir, avec l'ensemble des acteurs locaux et élus, les priorités d'investissement en santé dans les territoires

La concertation s'est organisée au niveau régional avec l'appui de la Conférence régionale de la santé et de l'autonomie (CRSA) en lien avec les préfets, le conseil régional, les conseils départementaux, les fédérations d'établissements et les représentants des professionnels libéraux. Au niveau départemental, les conseils territoriaux de santé (CTS) se sont réunis à deux reprises afin de partager la méthode, les constats et les projets incontournables.

Sur une période de six mois à compter de mai 2021, cette série de concertations a permis d'impliquer les différentes parties prenantes de la CRSA. Ce plan, présenté en septembre 2021, est l'occasion pour l'ARS Paca de mettre en pratique des axes d'amélioration suggérés ou constatés pendant la crise de la Covid-19.

Plusieurs enjeux autour du volet investissement du Ségur doivent être pris en compte dans notre stratégie régionale d'investissement :

- les inégalités sociales de santé : elles sont particulièrement prégnantes dans les Bouches-du-Rhône, le Vaucluse ainsi que dans certaines villes des Alpes-Maritimes. En région Paca, le taux de pauvreté est supérieur à la moyenne nationale (17,3 % contre 15,1 %) ;
- la démographie médicale, avec la nécessité d'attirer des personnels médicaux vers les zones déficitaires (Alpes-de-Haute-Provence, Hautes-Alpes, une partie du Vaucluse, des Alpes-Maritimes et du Haut-Var) ;
- le vieillissement démographique plus important en comparaison du niveau national : 1 personne sur 5 sera âgée de 75 ans et + en 2040 contre 1 personne sur 10 en 2020 ;
- le grand nombre de projets nécessaires et différés pour des situations financières dégradées ;
- les opportunités de restructuration de l'offre ;
- un objectif de facilitation des parcours.

Pour ce faire, nous pouvons compter sur le cofinancement important des collectivités locales (à savoir le conseil régional, les conseils départementaux, les métropoles d'Aix-Marseille Provence et de Nice-Côte d'Azur ainsi que plusieurs communes). Sans celui-ci, nous ne pourrions pas répondre à l'ensemble des besoins.

LES RESSOURCES HUMAINES : UN INCONTOURNABLE DU SÉGUR DE LA SANTÉ

Pilier fondamental du Ségur de la santé, les ressources humaines constituent le fer de lance de notre stratégie régionale d'investissement. De nombreux soignants ont bénéficié d'une revalorisation salariale pour leur engagement de tous les instants, y compris pendant la crise sanitaire liée à l'épidémie de Covid-19. L'augmentation des quotas de formations ainsi que la fin du numerus clausus en sont également des symboles forts.

AUGMENTATION DES QUOTAS DE FORMATIONS* EN RÉGION PACA

+ 20 % sur les 5 prochaines années
dont les formations médicales

Places supplémentaires en formations paramédicales

Infirmiers diplômés d'état	Aides-soignants	Masseurs-kinésithérapeutes
+ 500 entre 2020 et 2022*	**+ 540** d'ici à 2022 **+ 100 places** dans le cadre de l'expérimentation ARS / Conseil régional / ANFH sur les contrats d'apprentissage	**+ 76** places supplémentaires à l'étude, sur demande du président de région auprès du ministère des Solidarités et de la Santé

* Aix-Marseille Université innove et met en place une formation d'infirmiers en pratiques avancées dédiée aux urgences.

REVALORISATION SALARIALE DES SOIGNANTS EN PACA

255,7 millions d'euros en 2021

soit

+ 183 € net par mois en moyenne

1,511 MILLIARD D'EUROS D'INVESTISSEMENT POUR SOUTENIR LES ÉTABLISSEMENTS SANITAIRES ET MÉDICO-SOCIAUX EN PACA

ÉTABLISSEMENTS SANITAIRES

743 millions d'euros
pour restaurer les capacités financières des établissements en situation de surendettement

30 établissements sanitaires

403 millions d'euros d'investissement
pour soutenir les projets et transformer l'offre de soin dans les établissements de santé

\+ **150** millions d'euros mobilisés directement par l'**ARS** au titre du Fonds d'intervention régional (FIR)

115 millions d'euros d'investissement du quotidien
pour les établissements de santé de la Région

ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES MÉDICO-SOCIAUX

89,5 millions d'euros d'investissement
pour soutenir les projets et transformer la prise en charge et l'accompagnement dans les Ehpad

29 établissements et services médico-sociaux

6,4* millions d'euros d'investissement du quotidien
pour soutenir 92 Ehpad de la Région

\+ **5*** millions d'euros mobilisés directement par l'**ARS** pour soutenir **117** Ehpad au titre du FIR

* Montants programmés pour l'année 2021

INVESTISSEMENTS PRÉVUS SUR L'ANNÉE 2021 EN RÉGION PACA

INVESTISSEMENTS DU QUOTIDIEN

40 millions d'euros pour les établissements sanitaires

11,4 millions d'euros pour les Ehpad (209 établissements)

SÉGUR NUMÉRIQUE

4,9 millions d'euros pour 113 établissements susceptibles d'être accompagnés dans le cadre du programme SUN-ES*

+

7,9 millions d'euros au titre du Fonds d'intervention régional en appui aux projets SI des structures de santé

+

7 millions d'euros alloués au plan ESMS Numérique destiné à la modernisation du dossier usager informatisé

=

19,8 millions d'euros

* Le programme SUN-ES vise à poursuivre les efforts pour amener l'ensemble des établissements sanitaires – quels que soient leur statut, leur taille et leur activité – vers un plus grand niveau de maturité de leur système d'information.

LES 6 AXES PRIORITAIRES DE LA STRATEGIE RÉGIONALE DES INVESTISSEMENTS SÉGUR EN PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

L'objectif est de saisir l'opportunité des nécessités d'investissement pour servir des axes prioritaires :

Redonner des marges de manœuvre financières aux établissements surendettés

L'endettement moyen important des établissements de santé de la région se traduit par un déficit chronique d'investissements. Cette situation a des répercussions tant sur la qualité d'une offre de soins marquée par la vétusté des bâtiments et des équipements, que sur les conditions de travail des personnels. Avec une dotation de plus de 740 M€ destinée à restaurer les marges de manœuvre financières, ce sont 80 établissements de la région qui vont bénéficier de ce soutien et vont donc pouvoir, au moins en partie, assainir leur situation financière. Une bouffée d'oxygène qui va leur permettre de porter à nouveau des projets d'investissement garantissant à la fois une offre de soins de qualité sur leur territoire et une plus grande attractivité pour les personnels grâce à des conditions de travail améliorées.

Décloisonner pour répondre en transversalité aux besoins de santé sur les territoires

L'enjeu est d'orienter la stratégie régionale d'investissement en santé pour accompagner les transformations de l'offre hospitalière, de ville et médico-sociale, en fonction des enjeux locaux, des contraintes, des opportunités locales et de leurs évolutions. Il s'agit de mettre en œuvre une logique de parcours du patient grâce à des rénovations hospitalières, d'intégration de chaque projet dans une approche ville-hôpital (lien avec les CPTS, maisons médicales de garde, partenariat avec la médecine libérale dès la conception d'un projet, par exemple en imagerie). L'appui du numérique dans les projets d'investissement contribue à cette approche décloisonnée. Le Ségur numérique sera déployé en Paca de sorte que dans chaque département, les échanges de l'ensemble des acteurs (ville, hôpital, médico-social) puissent se développer.

Combler les besoins sanitaires faisant le plus défaut

Cela implique notamment l'extension des capacités de soins critiques, la mise à niveau de certains services d'urgence ou encore l'évolution des modalités d'accompagnement des personnes âgées (création d'unités de soins palliatifs, intervention au domicile, accueils temporaires, etc.).

Rénover ou reconstruire des établissements n'offrant plus les conditions d'une prise en charge digne et sécurisée

De nombreux établissements publics présentent un taux élevé de vétusté. Malgré d'importantes opérations de reconstruction et de rénovation menées depuis 2013, l'état du bâti des Ehpad publics reste de manière générale très dégradé. Ces travaux de rénovation sont primordiaux autant pour garantir une bonne prise en charge des usagers ainsi que pour favoriser la démographie médicale.

Favoriser une meilleure coopération publique/privée

La coopération entre les acteurs de santé, quel que soit leur statut, constitue un axe majeur de la stratégie d'investissement. Face au défi d'une démographie médicale en tension et à la nécessité de maintenir une offre de qualité sur tous les territoires, la coopération inter hospitalière publique-privée pourra constituer une réponse aux enjeux de recomposition de l'offre de soin sur certains territoires.

Soutenir l'installation dans les territoires les plus à risque en matière de démographie médicale

Une partie du Fonds pour la modernisation et l'investissement en santé (FMIS) est réservée à des projets de ville dans les territoires prioritaires. Les projets d'établissement sont invités à prendre en compte les acteurs de ville. L'évolution préoccupante de la démographie médicale nécessite une attention particulière pour les zones en situation de fragilité sociale. Des financements complémentaires sont rendus possibles par l'ARS Paca par l'intermédiaire du Fonds d'intervention régional (FIR).

LES PROJETS SOUTENUS EN VAUCLUSE

CENTRE HOSPITALIER D'AVIGNON

MODERNISATION DE L'OFFRE HOSPITALIÈRE AU COEUR DE NOS TERRITOIRES

Il s'agit de la modernisation d'un établissement de référence pour son territoire, permettant de faire face aux besoins par l'augmentant des capacités de réanimation et de soins continus, des urgences, de l'hémodialyse.

La qualité des conditions d'accueil des tours de médecine et de chirurgie sera grandement améliorée. La modularité des locaux sera augmentée, pour mieux s'adapter aux crises. La perspective d'un bâtiment complémentaire, construit en début de projet, inclut le virage ambulatoire et permet une réponse plus rapide aux besoins de la population d'une offre publique de qualité. La proposition faite par le CH Avignon est concomitante avec la rédaction de son projet médico-soignant présenté fin 2021.

MONTANT D'AIDE DÉJÀ ALLOUÉE : 9 000 000 €

MONTANT D'AIDE COMPLÉMENTAITRE ENVISAGÉE : 58 500 000 €

COÛT PRÉVISIONNEL : 99 000 000 €

EXTENSION DES SOINS CRITIQUES

La crise sanitaire a montré que la capacité d'accueil et de prise en charge en soins critiques était particulièrement limitée dans le Vaucluse faisant ainsi écho au souhait de l'ARS formulé quelques années avant d'augmenter l'offre du CH Avignon. En effet, avec une capacité « normale » de 20 lits (dont 16 lits de réanimation) pour 564 000 habitants, le CH d'Avignon, seule réanimation du département, offre un taux d'équipement de 3,5 lits pour 100 000 habitants (contre 8,1 en France et 9,8 en Paca). Au cours des derniers mois, le CH d'Avignon a fonctionné avec 26 lits de réanimation (soit 6,3 lits pour 100 000 habitants) mais sans parvenir à répondre à l'ensemble du besoin local, ce qui a nécessité des transferts réguliers vers les autres départements voire régions. L'un des projets prioritaires du Vaucluse consiste donc à étendre et à restructurer les soins critiques du CH d'Avignon, en augmentant la capacité de 10 lits implantés au sein d'une même entité médicale. Cette organisation cible, qui permettra de mettre en œuvre la réforme des autorisations de soins critiques en adaptant la qualification des lits en fonction des circonstances et des besoins du territoire, ne peut être réalisée dans les locaux actuels et nécessite une extension de surfaces.

MONTANT D'AIDE ENVISAGÉE : 9 000 000 €

COÛT PRÉVISIONNEL : 10 000 000 €

CENTRE HOSPITALIER DE MONTFAVET

L'humanisation du site du CH de Montfavet (Avignon), la modernisation et l'extension de son unité enfants « le Galoubet » et la création d'une unité de soins intensifs psychiatrique répondent aux besoins d'amélioration de l'organisation de la santé mentale du territoire sur le seul établissement public disposant d'une autorisation d' activité de psychiatrie sur le département de Vaucluse.

HUMANISATION DU SITE

MONTANT D'AIDE ENVISAGÉE : 2 400 000 €

COÛT PRÉVISIONNEL : 8 000 000 €

CRÉATION D'UNE UNITÉ DE SOINS INTENSIFS PSYCHIATRIQUES (USIP)

MONTANT D'AIDE ENVISAGÉE : 1 080 000 €

COÛT PRÉVISIONNEL : 3 600 000 €

SYNERGIA A CARPENTRAS : DÉVELOPPEMENT DE LA PRISE EN CHARGE AMBULATOIRE

Le projet consiste en une restructuration et une extension d'une partie de la clinique, permettant la mise en place du concept « patient debout », ainsi que l'aménagement du bloc opératoire pour étendre les capacités chirurgicales ambulatoires.
Il se concentre sur la rénovation et la réhabilitation du plateau ambulatoire avec une surface portée à environ 610 m^2, incluant une liaison directe par escalier avec le bloc opératoire (« patient debout »), ainsi que l'aménagement du bloc opératoire de façon à étendre les capacités chirurgicales ambulatoires de 120m^2 (circulations, accueil patient debout, locaux annexes spécifiques…).

MONTANT D'AIDE ENVISAGÉE : 600 000 €

COÛT PRÉVISIONNEL : 1 200 000 €

CENTRE HOSPITALIER D'ORANGE

Le projet consiste en la création d'un plateau de rééducation multimodal et multidisciplinaire suite au rapatriement des lits de SSR de Bollène sur le Centre Hospitalier d'Orange.
Le projet permet de remettre à niveau les plateaux techniques de recours et de renforcer la gradation des soins sur le territoire en se concentrant notamment sur la restructuration et la modernisation d'un bâtiment datant de 1977.

MONTANT D'AIDE ENVISAGÉE : 1 500 000 €

COÛT PRÉVISIONNEL : 5 000 000 €

Des projets médico-sociaux pour améliorer la prise en charge des personnes âgées en établissements et le maintien à domicile.

POUR 2021

EHPAD L'OUSTALET A MALAUCENE

Il s'agit de réhabiliter entièrement l'Ehpad en incluant une extension de 4 places portant ainsi la capacité de la structure à 63 lits.

Cette réhabilitation inclut notamment un dédoublement de 21 chambres doubles et une réfection visant à améliorer de manière substantielle les conditions d'accueil des résidents ainsi que la qualité de vie au travail des professionnels.

Le projet s'inscrit également dans une véritable démarche d'ouverture vers l'extérieur, l'établissement étant porteur du dispositif de « Relayage », qui a été pérennisé par l'ARS Paca en 2020.

MONTANT D'AIDE ENVISAGÉE : **1 100 000 €**

COÛT PRÉVISIONNEL : **7 100 000**

A COMPTER DE 2022

EHPAD DU CENTRE HOSPITALIER DE CAVAILLON-LAURIS

Il s'agit d'un projet de restructuration de la filière médico-sociale personnes âgées de l'hôpital de Cavaillon avec un regroupement sur le site unique de Cavaillon avec 107 places d'Ehpad, plus 12 places d'accueil de jour et un pôle d'activité et de soins adaptés de 14 places.

MONTANTS D'AIDE ET COÛT PRÉVISIONNEL : **à déterminer**

EHPAD ST ANDRÉ-COALLIA A MORIERES-LES-AVIGNON

Il s'agit de réhabiliter l'Ehpad de 80 places ainsi que le pôle d'activité et de soins adaptés de 14 places. (sous réserve de la stabilisation du plan de financement).

MONTANTS D'AIDE ET COÛT PRÉVISIONNEL : **à déterminer**

EHPAD L'AGE D'OR A CUCURON

Il s'agit de la reconstruction et la restructuration de l'Ehpad de 51 places avec une extension de 19 places supplémentaires.

MONTANTS D'AIDE ET COÛT PRÉVISIONNEL : **à déterminer**

LISTE DES ÉTABLISSEMENTS ET DES MONTANTS D'AIDE – VOLET ASSAINISSEMENT FINANCIER

L'objectif de ce volet assainissement financier est de restaurer les capacités financières des établissements en situation de surendettement. En région Provence-Alpes-Côte d'Azur, cet investissement s'élève à **743 millions d'euros**.

Département	Établissement	**TOTAL** (arrondi en milliers)
Vaucluse	CENTRE HOSPITALIER DU PAYS D'APT	1 870 000
	CENTRE HOSPITALIER DE CARPENTRAS	300 000
	CENTRE HOSPITALIER DE GORDES	387 000
	CENTRE HOSPITALIER ISLE SUR LA SORGUE	300 000
	CH LOUIS GIORGI D'ORANGE	3 531 000
	CENTRE HOSPITALIER DE SAULT	774 000
	CH VAISON LA ROMAINE	820 000
	CH JULES NIEL DE VALREAS	2 727 000
	CHS DE MONTFAVET	300 000
	INSTITUT SAINTE CATHERINE	7 363 000
	CHI CAVAILLON LAURIS	1 748 000
	CH D'AVIGNON HENRI DUFFAUT	22 000 000
	HADAR	300 000

LISTE DES ÉTABLISSEMENTS ET DES MONTANTS D'AIDE – VOLET INVESTISSEMENT DU QUOTIDIEN

Afin de répondre rapidement au besoin de petits équipements ou investissements facilitant l'accueil des patients et la qualité de vie au travail, des sommes ont par ailleurs été allouées à un très grand nombre d'établissements au titre de l'investissement du quotidien. Dans le Vaucluse, cet investissement s'élève à **3 050 000 millions d'euros**.

Nom de l'établissement	Ventilation de l'enveloppe investissements du quotidien et réduction des inégalités (en euros)
CH APT	248 000
CH CARPENTRAS	198 000
CH HENRI DUFFAUT	481 000
CH LOUIS GIORGI	303 000
CH VAISON LA ROMAINE	15 000
CH VALREAS	132 000
CHI CAVAILLON LAURIS	314 000
CHS DE MONTFAVET	333 000
CH DE SAULT	104 000
CH D'ISLE SUR SORGUE	108 000
CH GORDES	85 000
CLINIQUE SAINTE CATHERINE	35 000
HAD AVIGNON ET SA REGION	100 000
CAPIO CLINIQUE D'ORANGE	95 000
CAPIO CLINIQUE FONTVERT	15 000
CENTRE CHIRURGICAL MONTAGARD	83 000
CLINIQUE RHONE DURANCE	42 000
CLINIQUE SAINT DIDIER	72 000
KORIAN MONT VENTOUX	9 000
POLYCLINIQUE URBAIN V	124 000
SYNERGIA LUBERON	101 000
SYNERGIA VENTOUX	5 000
CENTRE DU LAVARIN	-
KORIAN LES CYPRES	15 000
NEPHROCARE AIX EN PCE - AUTODIALYSE PERTUIS	8 000

ATIR HEMODIALYSE RHONE DURANCE AVIGNON	5 000
ATIR AUTODIALYSE CLOS DE L'ÉTANG ISLE SUR SORGUE	5 000
ATIR HEMODIALYSE CARPENTRAS	5 000
ATIR HEMODIALYSE ORANGE	5 000
ATIR UDM CAVAILLON	5 000

GOUVERNEMENT

Liberté
Égalité
Fraternité

Contact presse

Sec.presse.solidarites-sante@sante.gouv.fr

Édition : Ministère des Solidarités et de la Santé – Maquette : Parimage/Dicom des ministères sociaux – Décembre 2021
Crédits photos : Olivier Véran © Ministères Sociaux/Dicom/Nicolo Revelli Beaumont/Sipa press ; Brigitte Bourguignon © Ministères sociaux/Dicom/Julien Knaub/Sipa ; Philippe De Mester © ARS Provence-Alpes-Côte d'Azur